



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES FORÊTS

DIX-NEUVIÈME SESSION

Rome (Italie), 16-20 mars 2009

LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

INTRODUCTION

1. La communauté forestière internationale a mis au point, au cours des quinze années écoulées, un cadre conceptuel accepté de tous pour la gestion durable des forêts. Des méthodes et instruments novateurs ont été développés, et mis en œuvre par les pays s'orientant vers la gestion durable des forêts. Il s'agit de tirer le meilleur parti de l'expérience et des connaissances accumulées en matière de gestion durable des forêts pour faire face aux défis relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation. En même temps, la gestion durable des forêts reste un objectif difficilement réalisable, en particulier pour les pays en développement qui ne disposent pas des ressources financières et humaines nécessaires.
2. Les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) sont convenus que la gestion durable des forêts devrait être la pierre angulaire de la réponse de la communauté forestière mondiale aux changements climatiques, et venir compléter la contribution du secteur forestier au développement durable et les efforts visant à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.
3. Les changements climatiques posent au monde des défis sans précédent. Le fait que les forêts reviennent au centre des débats concernant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) renforce la lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts en améliorant sa visibilité politique et en facilitant l'obtention de nouveaux moyens de financement. En même temps, les forêts et les personnes qui en vivent sont exposées aux répercussions négatives des changements climatiques qui semblent se multiplier à un rythme alarmant.
4. Le Comité des forêts est l'instrument permettant aux responsables des organisations forestières nationales d'appréhender dans une optique globale le rôle de la gestion durable des forêts dans le débat sur les changements climatiques et de rassembler les volontés politiques et les soutiens institutionnels pour la gestion durable des forêts dans tous les pays et régions.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

LES PRINCIPALES QUESTIONS

5. Un consensus est en train de se former autour de l'idée que les forêts et la gestion des forêts doivent être prises en compte dans les stratégies visant à faire face aux changements climatiques. Mais nombreux sont ceux qui se déclarent préoccupés du fait que les négociations sur les changements climatiques ne semblent guère mettre en application les leçons acquises en matière de gestion durable des forêts pas plus que l'expérience des forestiers. D'où le risque que la forêt soit gérée en fonction d'un seul objectif, celui concernant le carbone forestier, ce qui ne pourrait que nuire aux efforts en faveur d'une gestion intégrée couvrant les services écologiques et les moyens d'existence.
6. Le PCF a élaboré un Cadre stratégique pour les forêts et le changement climatique¹ articulé autour de six messages principaux:
- la gestion durable des forêts offre un cadre propice à la mise en œuvre des stratégies forestières concernant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation;
 - les mesures forestières concernant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation devraient aller de pair;
 - la collaboration intersectorielle, les stimulants économiques et la reconversion des populations vivant de la forêt sont indispensables pour réduire le déboisement et la dégradation des forêts;
 - le renforcement des capacités et la gouvernance exigent également des réformes urgentes;
 - un suivi et une évaluation scrupuleux de la situation des forêts aident à prendre des décisions bien informées, mais en la matière une coordination plus étroite à tous les niveaux s'impose; et
 - Les membres du PCF promeuvent une approche participative et globale en ce qui concerne les stratégies en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation.

LE DÉBAT POLITIQUE INTERNATIONAL

7. Le rôle des forêts dans l'atténuation des changements climatiques se voit préciser dans le cadre des négociations en cours de la CCNUCC, où sont notamment avancées des propositions pour la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD). Aux termes des arrangements pris dans le cadre de la CCNUCC pour la période postérieure à 2012, un mécanisme REDD est envisagé comme stimulant financier incitant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant du déboisement, et à maintenir et accroître les stocks de carbone forestier moyennant des mesures de conservation et de gestion durable des forêts.
8. Les délibérations en cours sur les sujets sont centrées sur des « approches politiques et des mesures d'incitation positives » ainsi que sur des « questions méthodologiques ». Il reste à résoudre un certain nombre de questions, notamment celles concernant les activités à inclure dans ce mécanisme REDD; les stimulants financiers; les approches nationales ou infranationales; et le mode de détermination du niveau de référence. Cependant, comme cela est également précisé dans le plan d'action de Bali, les négociations sur les changements climatiques ne portent pas seulement sur le mécanisme REDD, mais également sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement. Le mécanisme recherché par conséquent doit tenir compte du rôle global de la

¹ Document préparé par les 14 membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à titre de réponse coordonnée du secteur forestier aux changements climatiques. Il a été présenté à la COP14 de la CCNUCC, qui s'est tenue à Poznan (Pologne), en décembre 2008. Voir <http://www.fao.org/forestry/cpf-climatechange>.

forêt dans les changements climatiques, aussi bien sous l'aspect de l'atténuation des changements climatiques, que de l'adaptation, y compris le mécanisme REDD. Les négociations sur les arrangements visant la période postérieure à 2012 devraient prendre fin lors de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP15) à Copenhague en décembre 2009.

9. Le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) abordera, à l'occasion de sa prochaine session (UNFF8) en avril 2009, les rapports entre changements climatiques – biodiversité – déboisement – gestion durable des forêts dans un cadre holistique sous le thème: « les forêts dans un monde en évolution ». Il est également question de changements climatiques dans le cadre d'autres conventions et accords intéressant les forêts, comme par exemple la Convention sur la lutte contre la désertification, la Décision 3 de la COP8 sur la stratégie décennale de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et la Décision 5 de la COP9 sur le programme de travail concernant la diversité biologique de la forêt dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

DES PAROLES AUX ACTES

10. Pour ce qui est plus particulièrement du mécanisme REDD, trois grandes initiatives ont été lancées au cours des 18 derniers mois: le programme UN-REDD de la FAO, du PNUD et du PNUE; le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale; et l'Initiative internationale pour le carbone forestier (International Forest Carbon Initiative) lancée par l'Australie. Différents pays ont également reçu une aide dans le cadre de programmes bilatéraux.

11. Les discussions sur le mécanisme REDD ont stimulé les activités concernant le suivi et l'évaluation du carbone forestier. La FAO, chef de file en matière de suivi et d'évaluation des ressources forestières, participe activement à ces discussions. Des douzaines de réunions sur les aspects techniques et politiques du mécanisme REDD ont été organisées aux niveaux global et régional.

12. Nonobstant les efforts déjà déployés pour coordonner les initiatives, à l'occasion de la COP14, de nombreuses Parties ont souligné la nécessité urgente d'une meilleure coordination pour éviter les doublons des efforts et les incohérences dans les messages envoyés aux pays, et afin de soumettre les options envisagées pour ce mécanisme REDD à une analyse rigoureuse et à des tests systématiques.

13. Les participants à *Forest Day 2*² ont lancé un appel en faveur d'une action urgente pour réduire la déforestation. Ils ont souligné la nécessité de disposer d'un mécanisme REDD qui permette de réduire les émissions, qui protège également les droits des personnes qui vivent des forêts, et qui leur procure des avantages.

14. L'adaptation des forêts n'a guère reçu d'attention au niveau international et, dans la plupart des pays, les stratégies en la matière font défaut. La communauté scientifique souligne qu'en adoptant des mesures d'adaptation appropriées, il est possible de limiter les effets négatifs des changements climatiques sur les forêts et les arbres, d'atténuer les effets des changements climatiques, et de permettre aux personnes et à la nature de tirer parti des opportunités qu'ils présentent.

15. Deux initiatives menées en 2008 ont fait le point des connaissances et l'inventaire des besoins au regard de l'adaptation des forêts aux changements climatiques: la Conférence internationale « *Adaptation of Forests and Forest Management to Changing Climate with*

² *Forest Day 2* s'est tenue à Poznan (Pologne), le 6 décembre 2008, en conjonction avec la COP14 de la CCNUCC. Elle a été organisée par le Centre international pour la recherche forestière (CIFOR) et coparrainée par les autres membres du PCF. Voir http://www.cifor.cgiar.org/Events/COP14-ForestDay/forest_day2008.htm.

Emphasis on Forest Health »³ (Umea, Suède, 25-28 août 2008), et une évaluation du Groupe international d'experts sur les forêts (*Global Forest Experts Panel on Adaptation of Forests to Climate Change*) du PCF⁴, coordonné par l'Union internationale des instituts de recherches forestières à l'appui des travaux de la huitième session du FNUF.

16. Le dialogue international sur les forêts⁵ a renforcé l'importance de: faire en sorte que les options liées aux changements climatiques soutiennent le développement durable aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres en ressources forestières; s'attaquer aux causes de la déforestation en dehors du secteur forestier; promouvoir une gouvernance des forêts transparente et responsable; encourager les processus locaux visant à clarifier et à renforcer les droits relatifs aux modes de faire-valoir, à la propriété et au carbone; et de fournir des financements supplémentaires substantiels pour renforcer la capacité de mettre ces principes en pratique.

ACTIONS NÉCESSAIRES POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

17. Des politiques et des programmes de terrain, de vulgarisation et de recherche et un soutien législatif seront nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dans le secteur forestier.

18. La décision de la COP13 de la CCNUCC⁶ invite les parties à explorer un ensemble d'options, à entreprendre des activités de vulgarisation concernant la REDD et à soutenir le renforcement des capacités, l'assistance technique et le transfert de technologies dans ce secteur au bénéfice des pays en développement.

19. Les six réunions des Commissions forestières régionales convoquées en 2008 par la FAO ont traité des questions concernant les changements climatiques et la gestion durable des forêts. Elles ont recommandé que des actions soient menées aux niveaux international et national, visant notamment à:

- intégrer les politiques et les stratégies en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dans les programmes forestiers nationaux;
- élaborer des outils pour s'assurer que les autres services environnementaux (outre le carbone forestier) et les avantages au regard des moyens d'existence soient pris en considération dans les stratégies relatives à la REDD;
- fournir une aide technique et renforcer la capacité du pays en matière d'application des principes de la gestion durable des forêts aux efforts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, en réalisant des inventaires des forêts, en surveillant les stocks de carbone, en élaborant des projets relatifs au carbone forestier et en facilitant l'accès aux marchés du carbone;
- renforcer le dialogue régional, l'élaboration de positions communes et la collaboration en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques;
- Aider à l'élaboration d'une terminologie commune, établir des normes et des méthodologies de surveillance, d'évaluation et de présentation de rapports sur les forêts et les changements climatiques;

³ Le titre complet est: *International Conference on Adaptation of Forests and Forest Management to Changing Climate with Emphasis on Forest Health: A Review of Science, Policies, and Practices*.

⁴ <http://www.iufro.org/science/science-initiative/>.

⁵ Voir <http://research.yale.edu/gisf/tfd/climate.html>.

⁶ Décision 2/CP.13. Voir <http://unfccc.int/resource/docs/2007/cop13/eng/06a01.pdf>.

- établir des mécanismes pour fournir des informations et faciliter l'échange d'informations sur les forêts et les changements climatiques; et
- harmoniser les engagements concernant les changements climatiques avec les autres conventions et accords internationaux relatifs aux forêts.

QUESTIONS À EXAMINER

Les délégués voudront sans doute examiner les questions suivantes:

- comment le secteur forestier peut-il mobiliser au mieux les volontés politiques et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la gestion durable des forêts et comment améliorer la coopération intersectorielle à cette fin?
- quelles mesures doivent prendre les pays et les organisations internationales pour intégrer la gestion durable des forêts dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques pour intégrer ces derniers dans les programmes forestiers nationaux? et
- comment améliorer la coordination et la communication entre les négociations sur les changements climatiques et les processus politiques relatifs aux forêts aux niveaux national, régional et mondial?